

MAINTENANT, C'EST À NOUS DE CONTINUER

Résumé de l'étude sur
l'efficacité et la durabilité de
l'approche communautaire
du programme protection-
genre d'Oxfam en république
centrafricaine



Oxfam

SOMMAIRE

Introduction	1
1. Le contexte et l'intervention d'Oxfam	1
1.1 Le contexte centrafricain et la protection	1
1.2 Risques et menaces de protection	1
1.3 Le programme de Protection d'Oxfam en RCA	1
2. Les résultats de l'évaluation	2
2.1 La méthode utilisée	2
2.2 L'activité des Centres de Protection Communautaires	2
2.3 La durabilité des Centres de Protection Communautaires	4
2.4 Les impacts du programme	5
3. Les recommandations issues de l'évaluation	7
3.1 Les recommandations globales	7
3.2 les recommandations par site d'intervention	10
Références	11
Annexe	12

1 MAINTENANT, C'EST À NOUS DE CONTINUER

INTRODUCTION

Ce rapport résume les résultats et recommandations tirés de « *l'étude sur l'efficacité et la durabilité de l'approche du programme Protection- Genre d'Oxfam en République Centrafricaine* ».

L'approche de protection communautaire mise en œuvre par Oxfam vise à réduire l'exposition des civils aux menaces de protection identifiées dans chaque zone d'intervention. Cette approche se décline d'une part en un soutien du plaidoyer local pour cibler les menaces, et d'autre part à travers le dialogue local sur les mesures de mitigation. L'établissement de Comités de Protection Communautaires (CPC) est au cœur de cette approche. Ces comités sont composés de dix volontaires, hommes et femmes, de couches sociales et d'âges différents. Les CPC dirigent l'analyse des menaces locales de protection, le plaidoyer et les actions de sensibilisation pour les atténuer. Enfin, ils réfèrent les individus vers les services de prise en charge en cas de besoin.

Ce rapport sommaire de l'étude revient sur le contexte d'intervention dans lequel s'inscrivent les actions de Protection d'Oxfam puis présente un compte rendu des résultats obtenus lors de l'évaluation avant de se pencher sur les recommandations qu'elle suscite.

1. LE CONTEXTE ET L'INTERVENTION D'OXFAM

1.1 Le contexte centrafricain et la protection

Après une série de coups d'État et des années d'instabilité depuis l'indépendance en 1960, la République Centrafricaine (RCA) a connu une dernière période de violences fin 2012, quand une coalition de mouvements rebelles s'est formée pour s'opposer au régime du Président François Bozizé. La coalition a pris le nom de Seleka. Les rebelles ont prit Bangui en mars 2013, en destituant le président Bozizé et en installant Michel Djotodia à sa place. Face à l'incapacité des forces de sécurité centrafricaines à défendre la capitale, des groupes d'autodéfense se sont organisés, les Anti-balaka. Dès lors, le conflit prit une tournure ethno-religieuse. D'un côté, les rebelles de la Séléka assimilés aux musulmans s'opposant par les armes aux Anti-balaka à majorité chrétienne. Face au risque de génocide, l'ONU a autorisé le déploiement de troupes de l'Union Africaine (la MISCA) appuyées par des troupes françaises. La MISCA fut par la suite renforcée et prit le nom de MINUSCA en avril 2014.

En janvier 2014, Michel Djotodia est contraint de quitter le pouvoir. L'ancienne maire de Bangui, Catherine Samba-Panza assure alors la présidence intérimaire. En janvier 2016, Faustin Archange Touadéra est élu Président avec pour principale tâche de ramener la paix dans le pays. Bien que des accords de paix soient signés avec les différents groupes rebelles, on estime aujourd'hui à plus de 600.000 le nombre de personnes déplacées et à plus de 50 % la part de la population nécessitant l'aide humanitaire pour survivre¹.

1.2 Risques et menaces de Protection

Ce contexte d'insécurité chronique expose les populations civiles à des menaces de violences, d'extorsion, et de privations. Le taux élevé de chômage pousse certains jeunes hommes au banditisme. Ainsi l'instauration de barrières, de taxations forcées ou d'enlèvements de jeunes femmes constituent les principales menaces auxquelles sont confrontées quotidiennement les populations. Il est à noter que les violences subies

présentent un fort caractère sexospécifique. Les hommes étant plus exposés aux exécutions arbitraires, arrestations, ou extorsions, tandis que les femmes sont, elles, les cibles principales des enlèvements, des violences sexuelles et des accusations de sorcelleries qui peuvent aller jusqu'à l'exécution. Enfin, les échanges menés lors des groupes de discussion ont mis en évidence une forte corruption des forces de l'ordre, ainsi que les violences dont elles sont coupables.

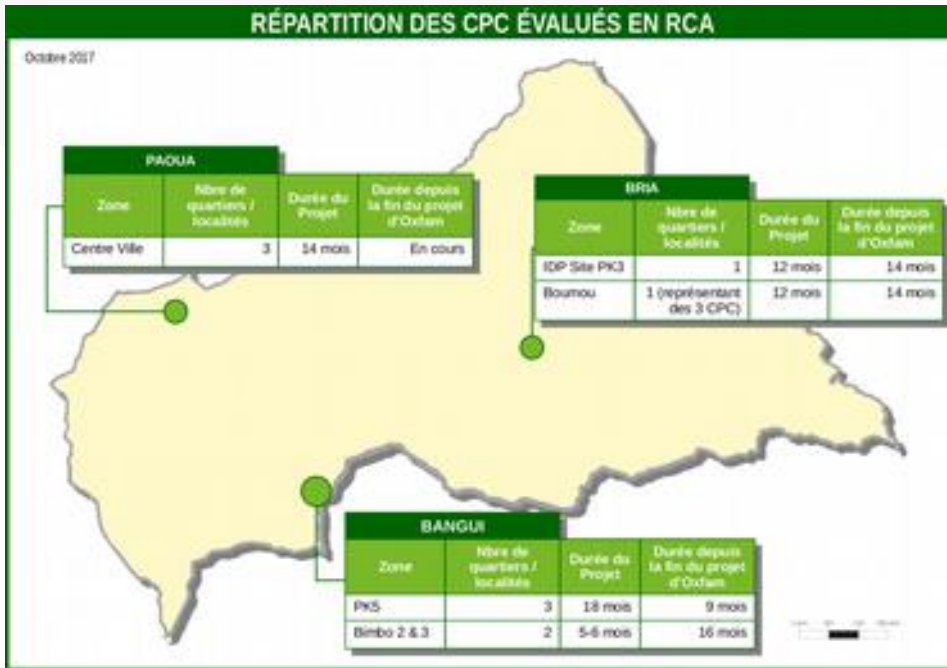
1.3 Le programme de Protection d'Oxfam en RCA

Si dès 2014 Oxfam a eu la volonté d'intégrer des aspects de protection dans ses actions (en WASH notamment), c'est à partir d'avril 2015 que l'approche de protection communautaire a été développée dans 10 quartiers de Bangui. Cette approche a par la suite été développée de manière plus globale. Ainsi en septembre 2017, 54 Comités de Protection Communautaires (CPC) étaient mis en place directement par les équipes d'Oxfam à Bangui, Bria, Paoua et Batangafo.

Le programme de protection s'appuie sur la théorie du changement suivante :

- Si les individus motivés disposent de l'espace nécessaire pour s'organiser (CPC), s'ils connaissent leurs droits, s'ils acquièrent des compétences en plaidoyer et mènent des actions de sensibilisation, ils pourront alors mener une analyse des menaces de protection et des actions pour les réduire.
- Ces activités des CPC engendreront alors localement des dialogues sur les droits des personnes mais aussi sur les mesures à prendre pour mitiger les menaces.
- In fine, ces actions permettront de réduire l'exposition des personnes les plus vulnérables.

Les équipes d'Oxfam accompagnent les communautés locales dans la mise en place des CPC à travers des réunions préliminaires d'explications aux autorités locales, l'identification des futurs membres répondant aux critères établis, puis en appuyant le fonctionnement quotidien des CPC. En outre, Oxfam forme les membres des CPC dans différents domaines (violences basées sur le genre (VBG), plaidoyer, protection des enfants, etc.).



2. LES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

2.1 Méthodologie utilisée

L'évaluation s'est appuyée sur des données qualitatives relevées à la fois dans la littérature interne à l'organisation et externe. Cette étude documentaire a été complétée par 3 semaines de collecte de données sur le terrain. Enfin, les équipes opérationnelles d'Oxfam en RCA ont été sollicitées lors d'un atelier d'une journée mené par l'évaluatrice externe.

L'évaluation se focalise spécifiquement à l'aspect de Protection Communautaire inclut dans le programme humanitaire. Sur la base des discussions entre l'évaluatrice et l'équipe d'Oxfam, les questions d'évaluation suivantes ont été identifiées:

- 1) Quelle approche de protection communautaire les équipes d'Oxfam ont-elles mis en œuvre et quels sont les changements visés par cette approche ?
- 2) Quels sont les impacts (positifs comme négatifs) à court et à moyen terme de l'approche de protection communautaire d'Oxfam ?
- 3) Quels sont les éléments qui ont pu et qui peuvent contribuer à la durabilité de l'approche ?

Au total, ce sont 26 Focus Group Discussion (FGD) qui ont été menés avec les membres des CPC, avec les leaders et autorités locales mais aussi avec les membres des communautés. Sur la base de ces discussions, l'évaluation a cherché à mesurer le niveau de fonctionnalité des CPC ainsi que le degré de changement induit par les activités.

2.2 L'ACTIVITÉ DES COMITÉS DE PROTECTION COMMUNAUTAIRES

2.2.1 Dans quelle mesure les membres des CPC tiennent-ils toujours des réunions ?

Parmi les 12 CPC évalués, 9 d'entre eux n'étaient plus soutenus financièrement par Oxfam depuis 9 mois ou plus. Néanmoins, dans tous les CPC les membres tiennent des réunions et mettent en place des activités. Dans 5 de ces CPC les réunions continuent d'être organisées de manière régulière (hebdomadaire ou bimensuelle). Dans les 4 autres CPC les réunions sont tenues lorsqu'un sujet nécessite la présence des membres. Dans ces 4 CPC il

« En tant que membre du CPC, mon rôle est d'aller vers les groupes armés et de les sensibiliser pour changer leur comportement, et aussi faire du porte-à-porte pour changer le mauvais comportement [dans les quartiers] ». Femme membre du CPC de Fondo, PK5, Bangui.

semble que les réunions soient organisées pour discuter des menaces de protection spécifiques, selon les besoins. A Foulbe (PK5, Bangui), le président convoque les réunions lorsque un membre du CPC entend parler d'une menace de protection.

Enfin, les initiatives de réunions annexes des CPC perdurent. A Fondo le CPC examine lors des réunions des problèmes liés à l'eau stagnante par exemple. De même, à Bria, le Comité de Coordination constitué de représentants des CPC continue de se réunir tous les mois.

2.2.2 Dans quelles proportions les membres des CPC sont-ils toujours actifs ?

Le nombre de membres actifs dans chaque CPC peut varier entre 4 (site Cité de la Paix à Bimbo) et 9 (à Yambassa par exemple). Dans l'ensemble des CPC les membres perçoivent leur rôle de manière similaire. Il s'agit pour eux de « ramener la paix dans le quartier » et de « lutter contre les menaces de protection ». Cela se traduit par des actions de sensibilisation, de médiation parfois (à Fondo par exemple) ainsi que par le référencement de personnes selon leurs besoins spécifiques. Les actions de plaidoyer n'ont été mentionnées que par les membres du comité de Yambassa pour décrire leurs rôles.

2.2.3 Quelles activités les CPC continuent-ils de mener ?

• Sensibilisations

A l'exception du CPC de Foulbe (quartier PK5 de Bangui), tous les comités continuent de mener des activités de sensibilisation. Cependant les CPC ont délaissé certaines activités (événements communautaires, sensibilisations de masse ou de groupe notamment) pour se recentrer sur le porte-à-porte, plus adapté à leur contexte. Il semble cependant que peu d'actions de porte-à-porte aient été menées à Fondo depuis la fin des projets contrairement à Bria et Paoua où les CPC sont toujours soutenus par

MAINTENANT, C'EST À NOUS DE CONTINUER

Oxfam.

Le choix du thème des sensibilisations et les modalités de réalisation sont discutés lors d'une réunion avec tous les membres du CPC concerné, soit dans le cadre des réunions régulières soit lors des réunions sporadiques. Pour les CPC qui tiennent des réunions plus régulières, le choix du thème dépend des observations partagées par les membres des CPC depuis la réunion précédente. Lors des porte-à-porte, les membres des CPC ne semblent pas mettre l'accent sur le partage d'informations relatives aux services de prise en charge mais attendent que les membres de la communauté leur soumettent une demande pour qu'ils puissent les référer. De plus, pour de nombreux membres des CPC, les sensibilisations faites au porte-à-porte sont l'occasion de « fournir des conseils », notamment dans des cas de violences domestiques ou de violences faites aux jeunes filles.

• Plaidoyer

La fréquence des activités de plaidoyer n'est pas corrélée à la fréquence des réunions ou au nombre d'actions de sensibilisation. Les activités de plaidoyer sont menées en réaction à des menaces spécifiques (des cas individuels d'abus le plus souvent) et non pas dans le cadre d'un plan d'action préparé. En général, tous les membres du CPC sont impliqués dans la prise de décision, puis le président du CPC, appuyé par les membres les plus actifs, poursuit l'action de plaidoyer. Dans tous les cas, ces activités sont menées conjointement avec les chefs de quartier. Toutes les activités de plaidoyer rapportées concernent la médiation avec

• Le référencement

Dans tous les quartiers, les CPC continuent de mener des activités de référencement en fournissant des informations et des conseils sur les services disponibles localement. Les CPC constituent aujourd'hui les principaux points focaux quant à l'accès aux services. Plusieurs facteurs expliquent cela. D'abord les membres des CPC pensent que leur rôle est important dans la facilitation des référencement, ensuite ils continuent d'utiliser systématiquement des fiches de référencement, ce qui constitue un espoir de prise en charge des frais de transport, enfin, ils peuvent intervenir physiquement pour soutenir certains cas.

Les référencement ne sont pas réalisés exclusivement par les points focaux des comités. Les présidents ou des membres du CPC peuvent aussi intervenir, et les résidents semblent être plus enclin à rechercher ces personnes. Ceci multiplie le nombre d'écoutes mais aussi le nombre de personnes ayant connaissance des cas. Le concept de confidentialité n'est bien souvent pas compris ni mis en œuvre.

La majeure partie des cas référencés concernent des violences domestiques. Les membres du CPC peuvent être amenés à intervenir pour interrompre un acte de violence, lors d'une médiation au sein du couple, ou encore à travers des discussions séparées avec le mari et la femme. Si on note certains cas où un membre d'un CPC blâme la victime

« S'il y a conflit conjugal, ou entre les enfants, nous intervenons individuellement. Cependant, s'il s'agit d'un cas de violences sexuelles, nous nous réunissons d'abord en groupe, puis nous renvoyons l'affaire au centre d'écoute, puis au centre médical ».
Membre du CPC, Arabe 3, Paoua.

les groupes armés. La méthode utilisées relève alors de la persuasion non accusatoire. Ces activités peuvent permettre par exemple de faire retirer des barrages routiers comme ce fut le cas à Yambassa (Bangui).

(à Foulbe notamment), d'une manière générale, les CPC sont reconnus pour promouvoir le dialogue au sein des ménages.

2.2.4 Dans quelles mesures les femmes membres des CPC participent-elles aux activités et à la prise de décision ?

Lors de discussions spécifiques, les femmes ont souligné qu'elles se sentaient à l'aise pour participer aux discussions et aux activités du CPC. Elles se sentent libres d'échanger et de débattre avec leurs collègues hommes. Néanmoins, les discussions sont dominées par les hommes en général et la parole des femmes se libère plus facilement lorsqu'elles se rassemblent entre elles. Ces dernières ont recommandé aux équipes d'Oxfam de créer des groupes séparés. Il faut noter enfin, que la formation spécifique des femmes a été un élément déclencheur dans la mise en œuvre de leurs activités propres. Elles ont à ce propos exprimé leur souhait d'être formées sur de nouvelles thématiques.

2.2.5 Dans quelles mesures et comment les CPC collaborent-ils avec les autorités et les leaders locaux ?

Les CPC sont répartis par quartier ou village. Ils sont donc amenés à travailler directement avec les chefs de quartier ou de village en zone rurale². Depuis la crise, les forces de l'ordre ne sont pas toujours représentées, c'est donc à la MINUSCA de jouer leur rôle.

Les relations avec les chefs de quartiers sont construites autour de l'échange d'informations (plans de sensibilisation notamment), soutien dans les plaidoyers et les échanges à propos de cas spécifiques d'abus.

En ce qui concerne les cas d'abus individuels, les chefs de quartier semblent orienter les personnes demandant un soutien vers les CPC si cela nécessite un référencement. Ainsi à Foulbe par exemple, le Chef de quartier explique que le CPC oriente les survivants de violences sexuelles vers l'hôpital, mais qu'il aidera ensuite le CCP à faire le suivi de la plainte légale. Les échanges et collaborations avec les autres autorités locales (chefs de groupement ou MINUSCA), sont très limités. Les Chefs de groupements auxquels les CPC ont été présentés au début du projet ne connaissent pas ou ne comprennent pas parfaitement le rôle des CPC.

MAINTENANT, C'EST À NOUS DE CONTINUER

Quant aux leaders religieux, ils connaissent pour la plupart les activités des CPC et travaillent avec eux ou souhaitent le faire rapidement pour les nouveaux venus.

« Il serait difficile pour le CPC de porter les visibilité (t-shirt) dans la mosquée, alors ils m'ont demandé de partager certains messages sur le vivre ensemble et la cohésion sociale, en suivant leurs activités de porte-à-porte pour atteindre les gens qu'ils ne pouvaient pas. Vous ne pouvez pas trop insister, vous devez trouver un moyen de parler de ce genre de choses, alors j'ajoute la parole de Dieu aux messages. »

Imam, Yambassa, PK5, Bangui

Malheureusement la formation des leaders religieux se heurte à la rotation fréquente de ces derniers.

À l'instar des relations avec les leaders religieux, celles avec les associations locales ne sont pas formalisées et dépendent du bon vouloir des acteurs. Néanmoins, dans la plupart des quartiers les CPC expliquent avoir pris contact avec les associations locales pour leur expliquer leur rôle et les inviter à participer à des activités de sensibilisation.

2.3 La durabilité des Comités de Protection Communautaires

2.3.1 La motivation individuelle des membres

La poursuite d'activités, même plusieurs mois après la fin des financements des projets démontre la grande motivation de certains membres des CPC. Suite aux discussions qui ont eu lieu lors de l'évaluation, ces derniers ont souligné que les compétences acquises lors des formations sont des facteurs motivants. En outre, certains membres souhaitent continuer les actions pour ne pas rester inactifs face à des cas de violence alors que d'autres ont diversifié leurs activités suite à l'installation de nouveaux déplacés.

La pression qui s'exerce sur les membres les plus motivés risque à terme de mettre en péril les activités des CPC si ceux-ci décidaient d'interrompre leur implication. Le nombre de membres se réduit tandis que le nombre de cas de protection restent constant ou augmente. Ceci accroît la pression sur les membres restants.

2.3.2 Les raisons de cesser ou réduire la participation aux CPC

La raison principale du manque de motivation est liée au statut de

bénévole. Certains membres n'ont plus de temps à consacrer aux CPC à côté de leur travail (ceci est d'autant plus vrai pour les enseignants et infirmiers dont les structures de travail on ré-ouvert).

2.3.3 Rémunération financière et activités génératrices de revenus

Si certains membres ont cessé leur participation dans les CPC à cause du manque de contrepartie financière, cela ne semble représenter qu'une minorité. En revanche, ce manque de fonds a eu un impact sur les activités en limitant les sensibilisations, ou dans l'achat de matériel (cahiers, stylos, etc.). Face à ces limites, certains membres des CPC assurent utiliser parfois leur propre argent pour les activités, notamment payer les transports de certains bénéficiaires. Enfin, le matériel volé ou détruit ne peut être remplacé faute de fonds suffisants. Ceci impacte directement les activités mais aussi le niveau de motivation des membres des CPC.

2.3.4 Le rôle des individus

Il existe une forte dépendance des CPC vis-à-vis de certains de ses membres. Ainsi en général les présidents occupent des fonctions importantes dans les quartiers telles que conseiller du Chef de Quartier. Cette imbrication des rôles permet de garder le CPC impliqué dans les affaires communautaires. En outre, certains membres jouent un rôle important dans l'engagement des autres membres en allant leur rendre visite après des absences en réunion.

2.3.5 Collaboration avec les leaders locaux

Il existe une corrélation forte entre l'implication positive des chefs de quartiers et la durabilité des activités des CPC. À l'inverse, un manque de collaboration avec les chefs de quartiers ne permet pas aux CPC de s'investir dans une analyse conjointe du contexte et dans l'implémentation des réponses aux menaces de protection. Les leaders locaux sont alors identifiés comme les points focaux des actions dévolues aux CPC (actions de plaidoyer, de sensibilisation ou de référencement). Dans la même logique, le fait que les chefs de quartiers orientent eux-mêmes les victimes d'abus vers les CPC prolonge la voie du référencement et nuit au principe de confidentialité.

2.3.6 Menaces contre les membres des CPC et implications dans des cas individuels

Les membres des CPC subissent les menaces des groupes armés. Cela peut engendrer le désengagement d'un ou plusieurs membres du CPC voire même l'arrêt des activités. De manière indirecte, lors de cas de violences domestiques, les menaces peuvent aussi concerner les survivant.e.s.

Le défi est que les groupes armés interviennent dans nos activités. J'ai reçu des menaces, notamment à cause des activités de sensibilisation autour du mariage précoce ».

Une membre du CPC, site IDP, PK3, Bria

Le nombre élevé d'implications dans des cas individuels augmente la pression et l'épuisement à long terme des membres des CPC. De plus, cela les empêche d'effectuer une analyse plus large des besoins en protection.

2.3.7 Durée du soutien apporté par Oxfam

Si la durée du soutien ne semble pas avoir d'influence sur le caractère actif du CPC, elle en a, en revanche, sur la qualité des activités et la durabilité des résultats. Des périodes de mise en œuvre plus longues permettent de renforcer les compétences des CPC par la formation, l'encadrement et l'implémentation des activités.

MAINTENANT, C'EST À NOUS DE CONTINUER

2.3.8 Sensibilisation et compréhension du rôle des CPC

La majorité des membres de la communauté interrogés connaissaient les CPC et leurs activités. Ceci est dû notamment aux sensibilisations de masse et à la présence des visibilités. Il pouvait y avoir cependant, confusion sur le rôle des CPC lorsqu'il y a eu des retours de populations récents dans les quartiers.

2.4 Les impacts du programme

2.4.1 Les changements signalés par les membres individuels du CPC

De manière commune les membres des CPC ont estimé qu'il y avait eu un changement sur la façon dont ils étaient perçus par la communauté et la façon dont ils se voyaient eux-mêmes. Ils estiment que dorénavant, ils ont un rôle social à jouer, ce qui a influencé leur comportement au sein de leur communauté. Pour plusieurs membres, les changements survenus sont dus particulièrement à l'acquisition de compétences à travers les formations. Sur cet aspect, les femmes membres des CPC ont, semble-t-il, tiré profit des formations sur les Droits dans leur relation conjugale, notamment en ce qui concerne la communication avec leur mari.

« A travers toutes les séances de formation, je suis capable de parler devant les gens, avant j'avais honte, j'avais peur, mais maintenant je me sens vraiment dynamique »

Une membre du CPC Guitangola V, Bimbo 2, Bangui

Les membres masculins des CPC ont, de leur côté, soulevé les changements de comportement qu'ils ont adoptés à l'égard des femmes (meilleure répartition des tâches ménagères, ou dans la préparation des repas). Hommes comme femmes estiment avoir changé leur comportement à l'égard des enfants suite aux temps de formation. Ils estiment aujourd'hui être plus à l'écoute et moins violents avec les plus jeunes. D'une manière générale, les membres des CPC, hommes et femmes confondus, expliquent mieux gérer la colère et être devenus moins agressifs suite à cette expérience.

Pour les femmes, cette gestion de la colère et des relations conflictuelles avec leur mari s'est amélioré bien que ces derniers n'aient pas eu accès à ces formations.

2.4.2 Les changements signalés par la communauté

• Des changements avérés

Lors de l'évaluation, de nombreux changements ont été recensés. La plupart de ces résultats ont été classés comme des « anecdotes de changement » en raison des difficultés pour les vérifier. En revanche, une partie des changements relevés a pu être documentée et vérifiée. Les actions de plaidoyer ont ainsi permis de retirer à trois reprises des barrières routières à Yambassa (Bangui) et sur le site de la Cité de la Paix par deux fois (Bangui).

Les CPC sont intervenus plusieurs fois dans le règlement de situations de blocage avec les groupes armés. Ainsi à Yambassa (PK5 Bangui), le CPC a effectué une médiation avec les groupes armés locaux pour permettre la libre circulation de la population. Aujourd'hui, les résidents s'estiment en meilleure sécurité et peuvent se déplacer librement dans le quartier. De la même manière, le CPC de Guitangola V (Bimbo 2, Bangui) est intervenu suite aux attaques de

Enfin, le CPC de Bornou (Bria) est intervenu à travers une médiation entre le chef de quartier et le chef de groupement pour régler un conflit interpersonnel qui durait depuis plusieurs années.

• Des changements perçus

Ces résultats n'ont pu être vérifiés formellement par l'évaluation, cependant, de nombreuses anecdotes de changement ont pu être relevées.

Ainsi le CPC de la Cité de la Paix (Bimbo 3, Bangui) est intervenu pour protéger une femme accusée de sorcellerie. Le CPC de la Cité Lycée (Paoua) est intervenu auprès de la MINUSCA pour faire libérer des jeunes femmes kidnappées.

« C'est grâce aux activités du CPC. Il y avait avant la violence sexuelle entre les couples, un mari pouvait frapper sa femme, les maris pensaient qu'ils étaient les chefs des ménages, qu'une femme n'avait pas de place, mais il y a eu un grand changement dans les ménages. »
(Chef de Quartier, Cité de la Paix, Bimbo 3, Bangui).

Dans plusieurs quartiers, les résidents estiment que les cas de vol et d'effraction ont diminué. Si ce changement est difficile à évaluer (manque de données officielles notamment), le sentiment d'une meilleure sécurité est relevé dans de nombreux échanges avec la population. A Fondo par exemple (PK5, Bangui), les femmes peuvent accéder au marché en toute sécurité. Grâce à l'action du CPC pour enlever les barrières, elles peuvent recommencer des activités de commerce.

femmes par des coupeurs de route. Le CPC a interpellé la police locale qui a pu arrêter les individus. Les femmes ont pu alors se déplacer à nouveau librement.

Les CPC de Foulbe, Yaoula Yambassa et Gbaya-Doumbia (tous à PK5, Bangui) ont participé à une action commune de plaidoyer pour faire réouvrir la clinique médicale de MSF située à PK5. Cette clinique avait été fermée par les équipes de MSF suite à l'intrusion d'hommes armés. La médiation collective, menée conjointement avec les autorités locales (allant jusqu'à inclure le Président de l'Assemblée Nationale) a débouché sur un accord avec MSF et la réouverture de la clinique.

6

MAINTENANT, C'EST À NOUS DE CONTINUER

Les membres des CPC interviennent directement dans le règlement de litiges, mais lors de l'évaluation il a été aussi noté que les activités des CPC engendraient un changement dans le contexte même. Par ailleurs, la présence des CPC est considérée comme dissuasive dans certains quartiers (Cité de la Paix, à Bangui), ainsi, les personnes interrogées rapportent que le nombre d'attaques et le nombre d'agressions entre les membres de la communauté ont diminué du fait de la présence des CPC. De même, les sensibilisations ont provoqué des changements d'attitudes, notamment dans le rapport aux VBG ou aux violences domestiques.

Les membres de la communauté interrogés estiment qu'il y a eu une diminution des cas de violences sexuelles à Bangui (Cité de la Paix) et à Bria (Bornou), et plus particulièrement dans les violences contre les mineurs.

Enfin, dans les quartiers de Yambassa, Foulbe et Fondo (PK5, Bangui), les membres de la communauté,

les autorités locales et les membres des CPC s'accordent sur le fait que les actions menées ont permis d'apporter une meilleure cohésion sociale entre les musulmans et les chrétiens. Dans ces quartiers où cohabitent plusieurs religions, les CPC ont mené de nombreuses actions de sensibilisation (porte-à-porte notamment) pour permettre le retour des musulmans ou des chrétiens dans les quartiers.

« Pendant la crise, j'avais décidé que je ne pardonnerais pas aux musulmans, mais le CPC est venu me parler et j'ai changé d'avis. Il y a même maintenant une femme musulmane qui garde du matériel chez moi pour la construction de sa maison. Le CPC m'a dit que vous devez pardonner à vos proches, qu'ils sont des êtres humains comme vous et qu'ils ont des droits. »
(Leader féminine, Fondo, PK5, Bangui)



MAINTENANT, C'EST À NOUS DE CONTINUER

3. LES RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION

3.1 Les recommandations globales

Leçon 1 : Reconnaître les changements auxquels le CPC a contribué et le potentiel de l'approche

Une proportion significative de membres du CPC ont exprimé une forte motivation et ont pu continuer leurs activités même sans le soutien d'Oxfam et ce pendant une longue durée.

Recommandation :

- Continuer d'intégrer une approche de protection basée sur la communauté dans la réponse humanitaire en RCA.

Leçon 2 : Recentrer sur une analyse des tendances dans les menaces de protection

La plupart des CPC ont tendance à réagir aux cas individuels de protection et à structurer leurs activités autour de ceux-ci en délaissant l'analyse des menaces auxquelles sont confrontées les populations des quartiers. Une fois que les projets soutenus par Oxfam sont terminés, les plans d'action des CPC ne sont pas mis à jour. Ceci est accentué par le fait que les plans d'actions établis durant le projet contiennent des budgets. Or, en l'absence de fonds, la pertinence de cet outil pour les CPC est aujourd'hui remise en question.

Recommandation :

- Soutenir les CPC dans l'analyse régulière des plans d'action. Afin de ne pas se concentrer exclusivement sur les abus individuels, les CPC pourraient être aidés dans la mise à jour régulière et l'utilisation des plans d'action. Les CPC doivent être encouragés à réfléchir sur la manière de mettre à jour les plans dans le processus de stratégie de sortie.

Leçon 3 : Renforcer la collaboration avec les leaders locaux et les autorités

Si les CPC entretiennent de bonnes relations avec les chefs de quartier, ces derniers n'ont pas participé aux discussions sur le plan d'action. Les exemples de relations avec les leaders

religieux ont démontré qu'elles pouvaient renforcer l'impact des activités. Cependant le degré de collaboration varie sensiblement d'un quartier à l'autre.

Recommandations :

- Soutenir des réunions régulières avec les autorités et leaders locaux et appuyer leur participation à l'analyse des plans d'action. Ces plans pourraient être présentés aux autorités locales. Cela nécessiterait le soutien des équipes d'Oxfam, notamment au début du processus, afin que les discussions soient constructives et les engagements pris.
- Encourager la collaboration avec les leaders religieux. Il serait souhaitable que les leaders religieux participent aux séances de formation. Les membres des CPC peuvent aussi mettre en place des réunions mensuelles avec ceux-ci. Enfin, les exemples positifs de collaboration pourraient être partagés avec les autres CPC pour leur fournir des idées et des encouragements.
- A mesure que les autorités, telles que la police, sont rétablies dans les quartiers, les inclure dans les séances de formation et les réunions mensuelles. Cela pourrait concerner la police, ainsi que les maires, les sous-préfets et les préfets. Les discussions lors des réunions mensuelles permettraient d'échanger sur les possibilités de collaboration, mais aussi les inciter à prendre des mesures pour atténuer les menaces de protection.

Leçon 4 : S'engager avec les CPC sur le rôle qu'ils ont joué dans la médiation des cas de violences domestiques et les risques que cela crée.

Les résultats de l'évaluation suggèrent que les membres du CPC, dans un grand nombre de quartiers, s'impliquent dans des cas individuels de violences conjugales en jouant un rôle de médiation informelle. Bien que la promotion du dialogue dans les relations soit positive, la violence domestique est distincte du conflit matrimonial en ce sens qu'elle

est caractérisée par des abus répétés, étayés par des relations de pouvoir inégales.

Cela rend la médiation problématique, car la médiation est fondée sur une situation où les deux parties ont un pouvoir égal et cherchent un compromis, alors que dans les cas de violences domestiques, le seul résultat devrait être la fin du recours à la violence. Preuves tirées d'un récent examen global de l'utilisation du mode alternatif de résolution des conflits (en anglais 'Alternative Dispute Resolution', ADR) dans les cas de violences entre les partenaires intimes³ (VPI) suggère que de tels processus ont tendance à «prendre soin de garder la famille ensemble», indépendamment des souhaits de la survivante.

C'est une question extrêmement difficile. La médiation a historiquement été dirigée en RCA par le Chef de quartier à travers un processus dans lequel une femme peut demander au chef de Quartier de convoquer son mari pour lui demander de présenter son point de vue, et les options sont discutées. Il est peu probable que ce système prenne fin dans l'avenir proche. Les conclusions de l'examen global mentionné ci-dessus suggèrent qu'au lieu d'ignorer ou de tenter d'abolir les approches traditionnelles ADR, les acteurs devraient s'engager à donner la priorité aux paroles et aux actions des survivants.

En ce qui concerne le programme d'Oxfam, il est clair que le rôle des membres du CPC ne devrait pas être celui de mener et d'être impliqué dans la médiation, car cela représente un risque pour eux et pour le survivant. Les recommandations sont donc les suivantes:

Recommandations :

- Engager le personnel du programme dans la discussion sur la VPI et la médiation. Il est important que le personnel comprenne bien les dynamiques de la VPI car il est le point de contact avec les CPC. Cela permettra de discuter des modes alternatifs de résolution des conflits et des défis de la médiation dans les situations de VPI.

MAINTENANT, C'EST À NOUS DE CONTINUER

- ▶ **Élaborer un module de formation spécifique sur la VPI pour les CPC et les leaders.** Ceci permettra d'avoir une base de discussion sur les différents risques à s'impliquer dans la médiation. Les leaders politiques et religieux devraient bénéficier de ces formations.
- ▶ **Organiser activement des discussions avec les CPC et, si possible, avec les dirigeants, pour renforcer leur compréhension des principes directeurs de l'Inter-Agency Standing Committee⁴ (IASC).** Ces principes directeurs devraient être au cœur des messages mis en avant par le staff d'Oxfam. Les principes directeurs peuvent être introduits lors de la formation initiale sur les VBG, mais ils devraient être renforcés lors des réunions d'examen et de l'encadrement par le staff d'Oxfam. Des discussions avec les membres des CPC devraient leur permettre de réfléchir à la manière d'intégrer ces principes dans leurs activités.
- ▶ **Discuter des scénarios communs avec les CPC lors des séances de formation initiale sur la VPI et des réunions subséquentes.** L'utilisation de scénarios et d'exercices de jeux de rôles dans les séances de formation et de coaching pourrait aider les CPC à réfléchir à la façon dont ils réagiraient dans de telles situations afin d'appliquer les principes directeurs et d'assurer leur propre sécurité.
- ▶ **Mettre les CPC en contact avec les structures et services qui assurent la prise en charge des cas de VBG** pour leur permettre d'orienter les bénéficiaires vers ces services. Il s'agit d'encourager les membres des CPC dans l'orientation des individus vers les services disponibles dans leur zone d'activité.

Leçon 5 : Clarifier et simplifier les voies de référencement ainsi que le rôle des CPC.

Si les CPC jouent un rôle important en soutenant l'accès aux services, les voies de référencement peuvent cependant ne pas être claires ou efficaces. Il semble que les chefs de quartier notamment dirigent l'ensemble des survivants vers les CPC au lieu de les orienter vers les services disponibles lorsque cela

est possible. Cette démarche allonge le parcours jusqu'au service efficace pour les bénéficiaires et augmente le nombre d'interlocuteurs.

Recommandations :

- ▶ **Clarifier les voies de référencement avec les CPC et les leaders locaux.** S'assurer que les membres des CPC et les dirigeants locaux comprennent les objectifs des activités de référencement. Insister sur le fait que les chefs de quartier orientent les survivants vers les services adéquats. S'assurer de la compréhension et de la mise en application du principe de confidentialité.
- ▶ **Intensifier la dissémination des informations sur l'accès aux services.** Une fois les voies de référencement clarifiées, les CPC doivent être soutenus dans leurs actions de sensibilisation afin de diffuser les messages clés sur le référencement. Ces messages devraient inclure les messages suivants : dans les 72h suivant les actes, les survivants de violences sexuelles doivent en priorité avoir accès à des soins médicaux ; les survivants ne sont pas obligés de passer par les CPC même s'ils peuvent venir y obtenir des informations supplémentaires ; enfin les CPC fournissent des informations sur les autres services disponibles.
- ▶ **Continuer à fournir une approche flexible des fonds pour le transport pendant les projets.** Le financement des transports des survivants vers les services est un aspect important des actions des CPC. Pour pallier à la fin des financements certains membres des CPC ont financé sur leurs propres fonds ces trajets. A long terme, les équipes d'Oxfam pourraient capitaliser sur les expériences réussies (à Paoua notamment) pour mettre en place avec les leaders locaux des fonds communautaires pour les situations d'urgence.
- ▶ **Renforcer les relations avec les prestataires de services.** La communication sur le rôle des CPC auprès des prestataires de services permettrait au survivants d'y avoir accès sans avoir été formellement référencés.

Leçon 6 : Renforcer les capacités de plaider et de sensibilisation des CPC.

D'après les discussions avec les membres des CPC, une confusion est souvent faite entre les activités de plaider, de sensibilisation et de référencement. Le plaider est notamment assez mal compris même parmi les CPC qui ont bénéficié des formations à ce sujet. Les sensibilisations de masse vont vraisemblablement s'arrêter avec l'arrêt des financements, néanmoins les compétences de sensibilisation des CPC pourraient être renforcées pendant la durée de vie du projet.

Recommandations :

- ▶ **Renforcer la compréhension du plaider par les CPC, en s'appuyant sur des expériences réussies.** En prenant soin d'anonymiser les données, les exemples d'expérience pourraient être utilisés lors des sessions de formation et de coaching avec les CPC. Ceci permettrait d'expliquer les concepts de base du plaider et les différentes approches utilisées, telles que l'analyse du pouvoir, l'analyse des risques et les différentes méthodes et de mobilisation.
- ▶ **Mettre au point un module de formation pour couvrir les principes et les techniques de base en matière de sensibilisation et aider les CPC à diversifier les méthodes utilisées.** Ce module devra fournir une base solide en terme de compétences et soutiendrait la durabilité après la durée de vie du projet. Ce module pourrait inclure des thématiques telles que la sélection des cibles, l'intégration de la sensibilisation à différents moments de la journée, ou encore la remise en question des situations vécues par les bénéficiaires. Enfin, au cours des projets, les CPC pourraient être davantage soutenus dans l'utilisation de méthodes gratuites.
- ▶ **Fournir un soutien spécifique à chaque CPC en matière de sensibilisation sur les VBG.** Encourager le dialogue communautaire sur les VBG et les autres sujets sensibles aux genres. Ces discussions doivent responsabiliser l'auteur des actes tout en ne blâmant pas les victimes.

MAINTENANT, C'EST À NOUS DE CONTINUER

Ces échanges doivent de plus permettre aux individus concernés de percevoir les avantages de la non violence. Il existe des ressources pour soutenir les activités communautaires, notamment dans le SASA ! Activism Kit⁵. Les exercices « Juger Vs Permettre » et « Parlez des avantages de la non violence » pourraient être intégrés dans une formation sur les méthodes de sensibilisation et renforcées par des séances de coaching.

Leçon 7 : Soutenir la participation des femmes.

La participation aux sessions de formations et la mise en pratique des acquis à travers des actions de sensibilisation et de plaidoyer ont renforcé la participation des femmes. Néanmoins, plusieurs femmes membres des CPC ont demandé que Oxfam appuie la création de groupes séparés pour les femmes. Groupes au sein desquels elles pourraient discuter plus librement et mener des activités propres.

Recommandations :

- ▶ **Envisager d'établir des groupes de femmes parallèles aux CPC.** Ces groupes pourraient permettre aux femmes de mettre en place des activités spécifiques notamment sur des sujets sensibles. En s'appuyant sur l'expérience du Forum des Femmes mis en place en RDC par Oxfam, certaines femmes pourraient être membres à la fois des CPC et des comités spécifiques. L'approche exigera cependant un suivi attentif pour s'assurer qu'elle n'est pas considérée comme un groupe secondaire en termes de statut, ou que les menaces de protection qui affectent principalement les femmes et les filles ne sont pas considérées comme la responsabilité ou le mandat de ce groupe.
- ▶ **Réaliser une cartographie des associations et groupes locaux de femmes dans chaque site pour une potentielle collaboration.** Si les collaborations existent avec les associations, quelle que soit leur taille, elles sont fortement dépendantes du bon vouloir des acteurs et actrices. Cette collaboration peut être développée pour renforcer la portée et l'impact des sensibilisations et plaidoyers. La collaboration avec

les associations de femmes peut notamment permettre un meilleur partage d'informations quant à l'accès aux services. Ceci peut être réalisé en invitant les représentantes aux sessions de formation dédiées ou en sollicitant leur soutien pour les actions de sensibilisation et plaidoyer.

Leçon 8 : Intégrer, dès le début, la stratégie de sortie dans les projets.

Le niveau de motivation et d'activité des membres des CPC autant de mois après la fin du soutien au projet est très encourageant. La durabilité pourrait cependant être renforcée en intégrant la planification d'une stratégie de sortie dans le cycle du projet, idéalement dès le début.

Recommandations :

- ▶ **Développer une stratégie de sortie simple pour chaque projet.** Une check-list peut être utilisée pour guider l'élaboration du plan de sortie. Celui-ci doit dresser la liste des mesures clés que doivent prendre les équipes à chaque étape du projet pour promouvoir la durabilité. Ces actions précises doivent être adaptées à chaque projet en fonction du temps et des ressources disponibles. Oxfam devrait être transparent avec les CPC au sujet du processus de sortie, y compris en facilitant les discussions notamment sur les volontés des CPC à long terme.
- ▶ **Augmenter le nombre de membres dans chaque CPC.** Pour palier aux départs des membres suite à leur reprise d'activité, il serait préférable d'augmenter le nombre initial de membres pour le porter à 15 par exemple.
- ▶ **Soutenir activement le partage des responsabilités entre les membres des CPC.** Il faut s'attendre à ce que certains membres fassent office de moteur après la période du projet. Pour éviter la dépendance envers ces personnes, il est conseillé aux équipes d'Oxfam de discuter des opportunités, pour différentes personnes, d'assumer des responsabilités pour certaines activités. En outre, retirer le critère d'alphabétisation comme condition pour devenir membre des CPC et soutenir la participation des femmes

permettrait d'inclure davantage d'individus dynamiques et motivés.

Leçon 9 : Renforcer les approches de Suivi et d'Évaluation.

Si l'évaluation a pu mettre en évidence des changements positifs, elle n'incluait pas un examen des outils de Suivi et d'Évaluation (S&E) d'Oxfam. Cependant, on trouve peu de preuves de ces changements dans la documentation du projet.

Recommandations :

- ▶ **Intégrer dans le système de S&E un moyen de suivre les changements auxquels les CPC ont contribué.** Des outils tels que l'approche de « Outcome Harvesting »⁶ peuvent être utilisés. Ceci pourrait être intégré facilement lors des réunions mensuelles ou trimestrielles avec les CPC. Cette approche pourrait en plus donner un aperçu des menaces de protection sur lesquelles les CPC se concentrent ou pas, les défis rencontrés et de la façon dont ils les résolvent.
- ▶ **Élaborer une matrice de suivi simple pour chaque CPC.** En plus de surveiller les changements auxquels le programme contribue, une matrice de suivi qui documente le soutien que chaque CPC a reçu, les défis signalés et les observations du personnel appuierait le processus de planification des sorties.

3.2 Les recommandations par site d'intervention

3.2.1 Bangui

Recommandation:

Procéder à une planification formelle de sortie avec les CPC de PK5 pour lesquels aucun soutien lors de projets futurs n'est envisagé. Ceci pourrait être étendu aux CPC dans Bimbo 2 et 3 si aucun autre projet n'est prévu dans ces zones. La planification de la sortie pourrait avoir lieu sur une période de six mois afin de maximiser les chances de durabilité à plus long terme. Des fonds pour soutenir la planification de sortie pourraient être inclus dans des lignes budgétaires spécifiques pour d'autres projets à Bangui.

Principales étapes à considérer pour la planification des sorties :

1. Expliquer clairement le processus de planification des sorties aux CPC et aux leaders locaux, pour s'assurer que les attentes sont réalistes.
2. Organiser des événements communautaires sur les rôles des CPC.
3. Appuyer les CPC dans l'identification des membres qui souhaitent continuer, ceux qui souhaitent être remplacés, et les nouveaux membres.
4. Aider les CPC à mettre à jour les plans d'action et à diriger la révision de ces plans avec les leaders locaux.
5. Pour chaque CPC, procéder à l'examen des besoins spécifiques en matériel, en formation et en accompagnement.
6. Planifier des sessions de recyclage sur les sujets de protection de base.
7. Proposer des sessions de formation supplémentaires sur le module VPI et d'autres sujets identifiés comme prioritaires par les CPC.
8. Soutenir les CPC dans la diversification des méthodes notamment celles qui s'avèrent peu onéreuses.
9. Réaliser la planification des scénarios avec les CPC pour examiner les défis potentiels.
10. Mettre à jour la cartographie des services de prise en charge et soutenir les CPC afin d'identifier les sources potentielles de soutien et de partenariat.

3.2.2. Bria

Recommandations:

- ▶ **Soutenir les CPC sur le site PK3 IDP pour effectuer une analyse de pouvoir.** Cela aurait notamment pour but d'identifier les cibles des plaidoyers, les modes d'intervention, ainsi que les alliés spécifiques au projet. En outre, cela renforcerait les compétences et capacités des CPC dans l'analyse des risques.
- ▶ **Faciliter les réunions mensuelles avec les leaders locaux identifiés dans l'analyse des pouvoirs.** Les réunions peuvent être utilisées pour revoir les plans d'action. La plupart des menaces de protection sont transversales et nécessitent des actions coordonnées, il serait donc pertinent de convier les principaux leaders ainsi que la coordination du camp lors de ces réunions.
- ▶ **Harmoniser les messages de sensibilisation et l'approche du travail sur les VBG avec IMC sur le site PK3.** IMC a mis en place des comités de lutte contre la VBG sur le site pour mener des actions de sensibilisation. Oxfam devrait soutenir les CPC pour discuter des messages clés partagés lors de la sensibilisation afin de s'assurer qu'ils sont alignés. De plus il serait souhaitable d'identifier les opportunités de collaboration, via notamment le sous-cluster VBG et la division des affaires sociales.
- ▶ **Surveiller de près la motivation des membres des CPC sur le site de PK3.** Les opportunités économiques limitées en raison des restrictions de mouvement et la présence de comités établis par IMC qui fournissent un remboursement financier auront probablement un impact sur la motivation et le caractère bénévole des membres des CPC au fil du temps. La mise en place d'AGR sur le site peut être une solution à envisager.
- ▶ **Renforcer la collaboration avec les leaders religieux locaux dans les quartiers.** Bien que les leaders religieux aient été formés pendant le projet, de nouveaux leaders ne connaissant pas l'existence des CPC sont arrivés. Ces nouveaux leaders devraient être intégrés dans

les formations et dans les réflexions autour des plans d'action.

Cependant, étant donné les contours religieux du conflit et le contrôle des groupes armés sur les quartiers, une analyse des risques devra être menée au préalable.

- ▶ **Étudier le renforcement de la collaboration avec l'Association des Femmes Leaders.** Cette association a été soutenue par les équipes d'Oxfam dans le cadre du programme protection-genre et alphabétisation des adultes. S'appuyer sur cette association pourrait permettre au CPC d'étendre la portée des sensibilisations et d'appuyer les actions de plaidoyers.

3.2.3. Paoua

Le financement du projet à Paoua se poursuit jusqu'en mars 2018. Les recommandations suivantes concernent les mesures à prendre, si possible, pendant la durée de vie du projet.

Recommandations :

- ▶ **Favoriser le développement de plans d'action.** Ceci n'ont pas été développés pour le moment. Les CPC réagissent donc aux cas individuels d'abus de manière ponctuelle, sans stratégie d'action.
- ▶ **Soutenir les CPC dans la présentation des plans d'action aux leaders et autorités locales ainsi qu'à leur révision mensuelle.** La présentation des plans aux autorités locales est une étape importante dans le processus de responsabilisation communautaire. Elle permettra en outre d'obtenir un appui plus important lors d'actions spécifiques. Les équipes d'Oxfam devront s'assurer que les femmes participent activement à cette présentation. Les leaders religieux locaux devraient être invités à ces réunions compte tenu de leur influence dans les quartiers.
- ▶ **Donner la priorité à la formation des CPC sur les techniques de plaidoyer.** Ceci notamment pour éviter d'axer les activités sur les cas d'abus individuels.

MAINTENANT, C'EST À NOUS DE CONTINUER

- ▶ **Inclure les leaders religieux dans toutes les séances de formation** afin qu'ils acquièrent les mêmes connaissances de base que les CPC. Cela permettra une meilleure collaboration avec les CPC sur les activités de sensibilisation et de plaidoyer.
- ▶ **Faire du plaidoyer pour réviser les voies de référencement avec le Centre d'Écoute de DRC.** Les heures d'ouverture du Centre d'Écoute et le fait qu'il soit une étape obligatoire avant de recevoir des soins à l'hôpital public constituent des obstacles majeurs à l'accès rapide aux services. Il serait intéressant de profiter de la période actuelle de renouvellement du partenariat entre l'UNHCR et DRC pour soulever ces difficultés.
- ▶ **Clarifier les voies de référencement avec tous les acteurs locaux.** Les survivant.e.s de violences sexuelles sont d'abord renvoyé.e.s au Centre d'Écoute avant d'être référé.e.s à l'hôpital local pour soins médicaux. Cela retarde l'accès aux soins, augmente le nombre d'étapes et le nombre de personnes à qui ils doivent raconter leurs sévices. Considérant que MSF fournit des soins gratuits aux survivant.e.s de violences sexuelles, la voie de référencement devrait être raccourcie, simplifiée et clarifiée avec tous les acteurs (CPC, leaders locaux et prestataires de services).
- ▶ **Soutenir la sensibilisation locale sur l'accès aux services.** Cette sensibilisation devrait inclure des messages tels que le fait que les survivant.e.s des VBG peuvent se rendre au Centre d'Écoute pour obtenir des informations sur les services et qu'ils ou elles peuvent s'adresser directement à MSF pour obtenir des soins gratuits en cas de violences sexuelles. Concernant les CPC, les messages devront informer les survivant.e.s qu'ils ou elles peuvent y trouver des informations sur les différentes formes d'abus mais qu'ils ou elles n'ont pas l'obligation d'y passer.
- ▶ **Envisager de mettre en place un comité de coordination dans la ville de Paoua.** En s'appuyant sur l'initiative des CPC à Bria, les CPC de Paoua pourraient mettre en place un comité de coordination afin d'affiner l'analyse des menaces de protection communes aux différents quartiers, mais aussi pour coordonner les actions (notamment pour les activités de plaidoyer concernant l'insécurité dans les champs entourant la ville). La présence à Paoua des autorités telles que la police et le chef de groupement, ayant un mandat sur les quartiers concernés, est un atout pour porter les activités de plaidoyer à leur échelon.

RÉFÉRENCES

1. OCHA Central African Republic Overview – October 2017. PDF
2. African Security Network (2016), « Les chefs de quartiers, de villages et les chefferies traditionnelles en RCA ». PDF
3. Heilman, B; Paul-Gera, N; Musuya, T; and Siebert, S (2016). 'Whose Justice, Whose Alternative? Locating Women's Voice and Agency in Alternative Dispute Resolution Responses to Intimate Partner Violence' International Centre for Research on Women.
4. Interagency Standing Committee (IASC) 2015 Guidelines for Gender-Based Violence Interventions in Humanitarian Settings. PDF
5. Raising Voices SASA! Activism Kit. Outils disponibles ici.
6. Outcome Harvesting, 2012, Ricardo Wilson-Grau & Heather Britt, Ford Foundation. Téléchargeable ici.

11

MAINTENANT, C'EST À NOUS DE CONTINUER

ANNEXE

SITES D'ÉVALUATION		
Ville	Zone ou Quartier	CPC
Bangui	PK5	Foulbe
		Fondo
		Yambassa
	Bimbo 2	Guitangola V
	Bimbo 3	Citée de la paix
Bria		Bornou 1A
		Bornou 1B
		Bornou 2
		IDP Site PK3
Paoua		Citée Lycée
		Arabe 3
		Bornou

12 MAINTENANT, C'EST À NOUS DE CONTINUER

Cette évaluation a été menée par Helen Lindley-Jones, consultante indépendante, avec la gestion globale du projet par Erlande Fanord, Coordinatrice d'Oxfam Protection-Genre en RCA.

Un grand merci à Marie Florence Hamana pour l'assistance et la traduction de haute qualité, aux équipes Oxfam Protection-Genre de Bangui, Paoua et Bria pour l'organisation des GdD et leurs contributions, et à tous les participants des GdD.

Résumé et mise en page par Jean-Louis Rault et Marine Gourvès.

CRÉDITS

Toutes les photos :
Pablo Tosco/Oxfam Intermón

Carte « Répartition des CPC évalués en
RCA » :
Jean-Louis Rault



Oxfam